

<http://www.snetap-fsu.fr/Loi-travail-la-mobilisation-se.html>



**Loi travail : la mobilisation se
poursuit avec détermination !
Les syndicats répondent sur
les violences en marge des
manifestations..**

Date de mise en ligne : lundi 2 mai 2016

- Les Dossiers - Outils militants -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué des organisations de Loire-Atlantique [CGT](#), [FO](#), [FSU](#), Solidaires, [UNEF](#), COORDINATION DES LYCEENS

Halte aux violences et provocations d'ou qu'elles viennent !

Le présent communiqué intersyndical n'entend aucunement répondre à la commande ministérielle visant à condamner les violences venant de groupes étrangers aux manifestants contre son projet de loi travail.

Ce gouvernement est le premier responsable de la situation qu'il a lui-même créée.

Il l'entretient en ne voulant pas retirer un texte qui aurait pour conséquence inéluctable une dégradation considérable des conditions d'emploi, des salaires et de l'ensemble de la protection sociale dans notre pays.

Les débordements et affrontements qui ont eu lieu à Nantes, particulièrement brutaux le 28 avril, ont été occasionnés par quelques dizaines de personnes entrainees, attirant à elles des jeunes loin d'être en rapport avec les cortèges syndicaux, les lycéens et étudiants mobilisés contre le projet gouvernemental. Ces agissements desservent notre mouvement.

Ils en réduisent l'impact à une série de dégâts humains et de dégradations matérielles, au lieu de porter le débat sur l'enjeu de société rétrograde voulue par le gouvernement en réponse à la communauté européenne et ses approches comptables et monétaires.

Ces violences profitent d'abord à ceux qui sont hostiles à notre mouvement de protestation.

Elles servent aussi le gouvernement et ses alliés participant au projet de loi travail.

Nous notons au demeurant que les syndicats de salariés sont de nouveau ciblés puisque le 31 mars et le 28 avril les locaux de la CGT et de la FSU, puis de la CGT-FO ont été vandalisés, portes et vitres brisées.

Les unions départementales CGT, CGT-FO, Solidaires et FSU, avec l'UNEF et les organisations lycéennes et étudiantes de nantaises sont opposées à toute forme de violence.

Contrairement aux assertions et insinuations prélectorales, nous affirmons que les lycéens et leurs « gilets jaunes » et les services d'ordre syndicaux assurent la sécurité de leurs manifestants et cela de manière pacifique.

Il ne nous appartient pas de faire « le coup de poing » contre des groupes violents, souvent cagoules, qui attaquent au demeurant sans discernement des manifestants ou des journalistes.

Ces groupes se servent de nos manifestations et nous nous interrogeons sur la latitude qui leur est laissée par l'ordre public pour venir à ce point perturber nos cortèges, de tourner les jeunes les plus exposés et in fine dissuader de manifester à cause des violences engendrées.

Le 28 avril, nous avons fait connaître publiquement - la presse l'a diffusé - le parcours de la manifestation qui évitait l'hyper centre nantais.

La mobilisation se poursuit avec détermination ! Les syndicats répondent sur les violences en marge des

Environ 2 000 personnes ont suivi au départ un cortège se solidarisant des 18 000 autres manifestants.

Très vite l'essentiel du premier cortège est venu rejoindre le gros de la manifestation mais quelques groupes sont allés s'affronter à la police et ceci tout au long du défilé.

Nous avons été gazés sans discernement cours Henri IV, cours des 50 otages, chargés sans précaution place du Cirque, alors que nous voulions préserver des lycéens et étudiants.

Nous avons fait l'objet de tirs émanant des forces de l'ordre.

Les organisateurs en défilation, pour obtenir l'ouverture du parcours un moment bloqué par les gardes mobiles, ont même été mis en jeu de manière préventive. D'où les ordres étaient-ils donnés ? Pour servir quels desseins ?

Le 28 avril, nous avons prévu un parcours qui aurait dû éviter de bien curieuses attitudes de la BAC, et une extrême présence physique sur les trottoirs à quelques mètres du cortège, de grappes de gardes-mobiles eux-mêmes en état de stress.

Ces pratiques ne sont plus possibles. Elles violent le droit de manifester.

Le projet de loi Travail est vraiment une série d'autres violences faites aux plus faibles d'entre nous avec au moins 3 500 000 chômeurs officiels, environ 6 000 000 de personnes sous le seuil de pauvreté.

Tout cela alimente des formes de désespérance exposées à des actes et codes de destruction.

Les violences sont aussi institutionnelles et législatives, commises et inspirées à Bercy, au MEDEF, à l'Elysée et à Matignon ou à Bruxelles...

En toute indépendance, quels que soient les gouvernements, nos syndicats entendent bien, à Nantes comme ailleurs, pouvoir faire valoir leurs droits et leurs expressions sans être pris en défaut par des groupes violents contreproductifs d'une part ou une conception ambiguë et provocatrice du maintien de l'ordre de l'autre.